



## Mots. Les langages du politique

83 | 2007  
Dire la démocratie aujourd'hui

---

# Usages et usagers du mot *démocratie* et de ses dérivés. Une étude des professions de foi des candidats aux élections législatives et cantonales

Aurélie Morin et Cécile Sourd

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/844>

DOI : 10.4000/mots.844

ISSN : 1960-6001

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2007

Pagination : 23-35

ISBN : 978-2-84788-111-0

ISSN : 0243-6450

### Référence électronique

Aurélie Morin et Cécile Sourd, « Usages et usagers du mot *démocratie* et de ses dérivés. Une étude des professions de foi des candidats aux élections législatives et cantonales », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 83 | 2007, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 21 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/844> ; DOI : 10.4000/mots.844

---

## **Usages et usagers du mot *démocratie* et de ses dérivés. Une étude des professions de foi des candidats aux élections législatives et cantonales**

Lors de la campagne pour les élections législatives de juin 2002, tandis que plusieurs partis de gouvernement se réclament de la démocratie contre l'extrême droite, le Front national s'engage également, dans ses professions de foi, à « défendre [...] la démocratie ». Cet exemple est révélateur de la possibilité de donner au mot *démocratie* des significations multiples, voire contradictoires. C'est ce que Georges Burdeau appelle la « surcharge sémantique » du terme. Le sens du mot varie d'après lui « selon le milieu et le moment dans lequel il est employé, et selon le contexte doctrinal où il se trouve situé » (Burdeau, 1996, p. 151).

La démocratie est, pour les pays occidentaux, à la fois un horizon mobilisateur et un acquis politique et social qu'on ne peut attaquer. Son évocation entraîne avec elle tout un ensemble de représentations aussi positives que floues. Comme l'explique Daniel Gaxie, elle « apparaît comme l'universel et indépassable horizon de notre temps » (Gaxie, 2000, p. 7). Elle est, presque par essence, empreinte de qualités indiscutables, voire inattaquables, mais ne correspond, pour autant, à rien de précis ni de concret pour l'ensemble des citoyens qui la rendent possible. C'est en quelque sorte ce qu'écrit Philippe Braud :

La définition de la démocratie est donc un enjeu politique. Une conception hautement exigeante facilite la tâche de tous les Cassandre qui pourront ainsi déplorer les atteintes inévitables à l'idéal. Inversement, le minimalisme permet de couvrir les pires hypocrisies en justifiant des revendications d'appartenance tout à fait indues. (Braud, 1997, p. 11-12).

La présente étude se propose de cerner les sens de *démocratie* et de ses dérivés dans un contexte d'élections en France. Investir ce terrain d'observation permet d'appréhender ce que signifient ces mots pour des individus s'adressant à des citoyens, lors d'une étape fondamentale de la vie démocratique. Dans cette optique, nous avons réuni un corpus composé de professions de foi de deux

scrutins uninominaux successifs dans le département du Rhône, les élections législatives de 2002 et les élections cantonales de 2004, constituant au total un ensemble de 493 textes<sup>1</sup>.

La circulaire électorale est adressée à tous les électeurs ; fournie par la quasi-totalité des candidats, elle « rend public [leur] engagement [...] et expose [leur] programme ». Il s'agit, lors de toute campagne électorale, d'un document clé qui révèle, « outre l'identité souvent oubliée de nombreux candidats, les valeurs qui les animent ainsi que la nature du système représentatif qu'ils entendent défendre ». Ce document est donc de nature à révéler si la démocratie fait partie des « critères et des titres invoqués pour justifier l'engagement dans la bataille électorale » (Deloye, 1999, p. 233).

La comparaison entre des candidats d'appartenances partisanes divergentes, participant à deux échéances distinctes, et dispersés sur l'ensemble du département, est rendue possible par la forte standardisation des professions de foi. Dans son étude désormais classique, Antoine Prost parle même d'un « genre littéraire particulier, à la fois solennel et laconique, personnel et stéréotypé mais unique » (Prost, 1974, p. 10). Ce type de textes obéit en effet à un ensemble de codes et de contraintes formelles relativement précis : format restreint (une à deux pages), modèle d'écriture, etc.

Fortement codifiées, les circulaires électorales ne sont cependant pas le fruit d'un mode unique de production. Selon qu'elles émanent du seul candidat ou de la collaboration de différents types d'acteurs<sup>2</sup>, elles peuvent apparaître « "bricolées" sur un coin de table », comme pour beaucoup de petits candidats indépendants, ou « uniformisées au point de ne même pas mentionner les noms des candidats », comme celles de Lutte ouvrière lors des cantonales. Elles peuvent aussi, entre ces deux extrêmes, « [suivre] une trame générale, parfois nationale » et laisser « une marge de manœuvre » plus ou moins large au candidat (Lévêque, 2005, p. 510). Il ne faut donc pas oublier cette diversité, certes relative, mais qui rend parfois délicate l'interprétation de données quantitatives sur les mots employés<sup>3</sup>.

Nous nous sommes donc attachées à relever les occurrences du mot *démocratie* et de ses dérivés<sup>4</sup> dans les professions de foi aux législatives de 2002 et aux cantonales de 2004, afin d'apprécier leur usage d'un point de vue quantitatif et d'en faire une interprétation contextualisée<sup>5</sup>. Les données ainsi

1. Soit 209 professions de foi au premier tour des législatives, 25 au second, et 211 au premier tour des cantonales, 48 au second.
2. Équipes de campagne, états-majors politiques, chargés de communication, etc.
3. Par exemple, lorsqu'une profession de foi standard, reproduite à l'identique par tous les candidats, utilise le mot *démocratie*, sa fréquence peut paraître artificiellement haute.
4. Les dérivés du mot recensés dans les professions de foi sont les suivants : *démocratique(s)*, *antidémocratique(s)*, *démocratisation*, *démocratiser*, *démocrate(s)*.
5. Bien que nous ayons conscience des limites d'une analyse groupée du mot *démocratie* et de ses dérivés (néanmoins décomptés distinctement en annexe), notre intérêt porte d'abord sur

collectées ont été ensuite compilées et traitées dans un tableur afin de les mettre en relation avec la couleur politique des candidats, leur position de sortant ou de challenger, leur appartenance à l'opposition ou à la majorité dans l'assemblée sortante, leur appartenance sociale, leur sexe, leur origine ethnique.

Les occurrences ont donc été examinées de manière à déterminer dans quelle mesure le contexte de l'élection, l'appartenance politique des candidats et le tour de scrutin influaient sur leur usage.

## Un contexte qui fait la différence

Le premier constat qui peut être dressé est celui d'un recours très inégal à ce champ lexical selon l'élection envisagée. Alors qu'à l'occasion du premier tour des élections législatives de 2002, 43 % de l'ensemble des candidats (soit 91 sur 209) utilisaient l'un ou l'autre des termes de la série, ils ne sont que 12 % (soit 26 candidats sur 211) à le faire deux ans plus tard lors des cantonales.

Cette différence de plus de 30 points entre les deux échéances (voir tableau en annexe), peut être reliée, d'une part, au contexte politique et électoral immédiat de chacun des scrutins, d'autre part au type d'élection envisagé.

### *L'onde de choc du 21 avril 2002 : les « démocrates » contre l'extrême droite*

La première hypothèse que l'on peut avancer pour expliquer cette différence d'une élection à l'autre concerne le contexte politique immédiat. Les législatives de juin 2002 se déroulent peu après l'accès du leader du Front national, Jean-Marie Le Pen, au second tour de la présidentielle. Cet événement inattendu avait provoqué, au nom des valeurs démocratiques, de nombreuses manifestations et l'union dans les urnes sur le nom de Jacques Chirac (Muxel, 2002). Il n'est pas étonnant qu'un mois plus tard, le thème de la défense de la démocratie apparaisse nettement dans les professions de foi, et que l'ennemi explicitement identifié soit le plus souvent l'extrême droite.

Tous les emplois du substantif *démocrate* lors des deux tours de scrutin des législatives<sup>6</sup> sont le fait de candidats qui s'approprient cette étiquette par opposition au Front national. Plusieurs occurrences de *démocratie* et des mots morphologiquement apparentés renvoient directement à la présidentielle de 2002, comme la profession de foi standard de Nouvelle Donne<sup>7</sup> au premier

---

l'usage de cette famille de mots dans son ensemble, et sur les significations qui lui sont associées. Nous avons donc pris en compte d'un même tenant le terme et ses dérivés, tout en analysant à part certaines formes lorsqu'un élément remarquable nous apparaissait.

6. Voir tableau en annexe. Le mot *démocrate*, employé comme adjectif qualificatif, l'est toujours dans le nom du parti Énergies démocrates.
7. Nouvelle Donne a été créé par Pierre Larroustourou.

tour des législatives, qui explique : « Il aura fallu la menace de l'extrême droite pour ramener à la politique ceux qui croient en la démocratie mais ne croyaient plus en l'engagement. »<sup>8</sup> Le « séisme » du 21 avril, ou son contrecoup positif, la mobilisation électorale du 5 mai<sup>9</sup>, sont évoqués à plusieurs reprises. Les convictions démocratiques sont réaffirmées face à la montée de l'extrême droite. Le sentiment qu'un danger pèse sur une valeur fondamentale de notre système politique amène à insister sur son importance alors que le consensus apparent sur la question tendait auparavant à rendre son acceptation implicite (D'Almeida, 1999).

Certes, le Front national lui-même utilise, on le verra, le terme *démocratie* dans ses professions de foi lors des élections législatives. Mais ne peut-on pas penser qu'ici aussi, le contexte est déterminant ? Attaqué sur ce terrain lors de la présidentielle, le parti de Jean-Marie Le Pen peut chercher à lutter contre l'imposition du stigmate antidémocratique, fortement discréditant, en essayant de reprendre ce mot à son compte. Il s'agirait donc d'une tentative pour invalider l'opposition entre les démocrates autoproclamés et l'extrême droite.

Lors des élections cantonales, *démocratie* et ses dérivés sont beaucoup moins présents dans les professions de foi, sans doute en partie parce que la présidentielle est plus lointaine. Mais l'écart important entre les législatives et les cantonales semble également lié à la différence des niveaux territoriaux auxquels se déroulent les scrutins.

### *Les différences d'échelon territorial : du quartier à l'Europe*

Lors des législatives, le cadre de référence privilégié est la France, le scrutin étant national. À plusieurs reprises, les candidats font donc référence à la démocratie en tant que système politique actuellement en vigueur en France, soit pour en rappeler les règles<sup>10</sup>, soit pour appeler à une modification radicale<sup>11</sup>. Dans la majeure partie des cas, si l'échelle n'est pas précisée, c'est également au cadre hexagonal que ces expressions renvoient lorsqu'il s'agit de plaider pour une amélioration des pratiques. Le Parti communiste français appelle par exemple de ses vœux « une France plus démocratique »<sup>12</sup>.

8. Profession de foi (désormais : p.f.) standard reproduite par tous les candidats de Nouvelle Donne lors du premier tour des législatives.
9. Par exemple, la p.f. d'André Gerin, Parti communiste français (PCF) – Parti socialiste (PS), premier tour des législatives, 14<sup>e</sup> circonscription, et celle de Jean-Charles Kohlhaas, Verts-PS, premier tour des législatives, 10<sup>e</sup> circonscription.
10. Par exemple, la p.f. de Deborah Dodge, Parti des travailleurs (PT), premier tour des législatives, 3<sup>e</sup> circonscription.
11. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement ; notons simplement ici que la profession de foi standard du Parti des travailleurs, au premier tour des législatives, propose qu'une « assemblée constituante souveraine [prenne] entre ses mains tous les pouvoirs pour rompre avec les institutions antidémocratiques de la Cinquième République ».
12. P.f. standard des candidats du PCF au premier tour des législatives.

Cependant, on remarque aussi une association relativement fréquente entre la démocratie et l'Europe. Près de la moitié des occurrences pour lesquelles l'échelon est précisé associent cette série de termes à l'Union européenne. Mais le lien effectué entre Europe et démocratie varie considérablement selon les partis pris en compte. Si la démocratie n'est jamais présentée comme un état de fait dans le cadre européen, l'Union européenne est, pour le Parti des travailleurs essentiellement, l'ennemi juré « qui a fait preuve de son acharnement à [...] liquider la démocratie »<sup>13</sup>. Les autres candidats militent plutôt pour l'amélioration des pratiques, pour une « vraie démocratie à l'échelle de l'Europe »<sup>14</sup> et veulent « démocratiser les institutions européennes »<sup>15</sup>. C'est en tout cas davantage dans une optique territoriale large, nationale ou européenne, que la démocratie est évoquée lors des élections législatives.

Lors des cantonales, le recours à ce vocabulaire est faible. La notion de démocratie, renvoyant souvent à une valeur générique ou au régime politique dans son ensemble, risque d'apparaître trop lointaine et abstraite pour l'échéance. Lorsque *démocratie* et ses dérivés sont employés, c'est, surtout lors du premier tour, par association au sein d'une même phrase avec la notion de proximité. Lorsque l'échelon est explicité, à une seule exception près, il est toujours local. La profession de foi standard des candidats communistes au premier tour des cantonales envisage ainsi le niveau départemental : « Le département est [...] un lieu important de la vie démocratique. » On relève en outre quelques occurrences situant la démocratie au niveau de la ville, voire du quartier, comme dans l'exemple suivant : « La ville de Lyon a mis en place des conseils de quartier, la communauté urbaine de Lyon s'est engagée dans un processus de démocratisation. »<sup>16</sup> Le candidat se montre pragmatique et évoque des réalisations concrètes dont la mise en place, déjà amorcée, paraît proche et tangible.

L'étude du contexte et des différents niveaux envisagés nous permet une première approche des différents types de démocratie évoqués : celle-ci peut apparaître à la fois et tour à tour comme une valeur menacée par l'extrême droite, un système de référence dont l'idéal est plus ou moins accompli au niveau hexagonal et européen, et enfin une pratique locale concrète et réaliste.

Cependant, si l'emploi de ces mots connaît des variations sensibles d'une élection à l'autre, on remarque aussi de fortes différences lors d'un même scrutin selon le profil des candidats, leur couleur politique et leur appartenance partisane.

13. P. f. de Jean-Jacques Beliah (PT, premier tour des législatives, 10<sup>e</sup> circonscription) citée à titre d'exemple.

14. P. f. de Philippe Christophe (divers gauche, premier tour des législatives, 1<sup>re</sup> circonscription).

15. P. f. de Gilles Buna (Verts-PS, premier tour des législatives, 2<sup>e</sup> circonscription).

16. P. f. de Mohamed Rafed (extrême gauche, premier tour des cantonales, canton de Lyon 5).

## Une affaire de famille... politique

Il semble tout d'abord que les caractéristiques personnelles, qui ont tendance à être nettement mises en avant (Cayrol, 1997), surtout lors des scrutins uninominaux, expliquent mal l'utilisation différenciée de ce vocabulaire. En effet, ni la catégorie socioprofessionnelle ni l'âge des candidats n'influent directement sur son usage. L'influence de ces facteurs personnels reste marginale par rapport au poids d'une ressource collective essentielle dans les affrontements électoraux : l'appartenance politique et partisane.

### *La famille du mot démocratie : un recours prépondérant à gauche*

Durant la campagne pour les législatives, sur 252 occurrences d'un des termes de la série dans les professions de foi des deux tours, 183 peuvent être classées à gauche<sup>17</sup>, soit une proportion de 72,6 %. Le reste se répartit entre la droite (4,3 % seulement), l'extrême droite (6,3 %) et les candidats non situés (16,6 %). Aux cantonales, le même type de répartition s'observe : 85 % pour la gauche, 8,5 % pour la droite et 6,5 % pour les non situés. Il semble ainsi que, dans environ trois cas sur quatre, ces mots soient davantage utilisés par la gauche que par la droite<sup>18</sup>.

Par ailleurs, au premier tour des législatives, si 71 % des occurrences sont le fait de candidats de gauche, 18 % viennent de candidats non situés sur l'échiquier politique. Se présenter comme « militant démocratique »<sup>19</sup> ou invoquer la démocratie comme principe (ex. : « CPNT, vigie du monde rural et de la démocratie »<sup>20</sup>) leur permet de se donner une légitimité et de justifier leur candidature par leur qualité de citoyen d'une démocratie. Ainsi cette candidate explique-t-elle aux électeurs : « Depuis le 17 mai, c'est démocratiquement indépendante que je me présente à vous. »<sup>21</sup> Invoquer l'image fédératrice de la démocratie, à même de toucher chaque Français, permet aux candidats de ne pas mettre en avant l'axe droite-gauche mais de se situer « ailleurs »... La profession de foi du parti Énergies démocrates<sup>22</sup> explique par exemple que ce parti « est un mouvement nouveau, ni de droite, ni de gauche mais en avant »<sup>23</sup>.

17. Sont considérés à gauche : PS, Verts, PCF, divers gauche, Pôle républicain (PR), Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Lutte ouvrière (LO), Parti des travailleurs (PT), autres extrême-gauche.

18. Cette constatation peut être mise en parallèle avec l'observation suivante de Paul Bacot à propos du mot *peuple* : « Les 29 occurrences et donc les 13 énoncés se trouvent chez des candidats réputés de gauche » lors du premier tour des élections législatives de mars 1993 pour le département du Rhône (Bacot, 1996).

19. P. f. de Gilles Gallo (sans étiquette, premier tour des législatives, 11<sup>e</sup> circonscription).

20. P. f. d'Emmanuel Grarre (Chasse, pêche, nature et traditions – CPNT –, premier tour des législatives, 8<sup>e</sup> circonscription).

21. P. f. de Michèle Edery, divers gauche, premier tour des législatives, 14<sup>e</sup> circonscription.

22. Énergies démocrates a été fondé le 29 avril 2002 et est présidé par Christian Blanc.

23. P. f. d'Emmanuelle Gibert (Énergies démocrates, premier tour des législatives, 7<sup>e</sup> circonscription).

Si ces mots sont surtout utilisés par la gauche, celle-ci n'est pourtant pas la seule à les employer. On les trouve par exemple, mais dans des proportions bien moindres, chez des candidats de droite : 15 occurrences en tout peuvent être relevées au cours des deux scrutins, ce qui représente une proportion de 5 %. La pluralité de significations et de combinaisons lexicales possibles à partir de *démocratie* et des mots apparentés se remarque particulièrement bien dans ces quelques exemples. L'« élan démocratique »<sup>24</sup> du 5 mai contre le Front national n'est évoqué qu'une fois, tandis que le danger pour la démocratie est défini comme étant la cohabitation<sup>25</sup>. Aucun dénominateur commun net ne se dégage de l'étude des occurrences du mot à droite, ce qui prouve une fois de plus que la démocratie – surtout lorsque son usage est ponctuel – est une notion caméléon. Un paradoxe peut enfin être relevé : contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, l'Union pour la démocratie française n'utilise nulle part dans son argumentaire les mots en question. Même le nom du parti n'apparaît que sous la forme relativement opaque du sigle *UDF*.

### *Quid de la démocratie à l'extrême gauche et à l'extrême droite ?*

Les partis d'extrême gauche et d'extrême droite totalisent une part importante des occurrences. Avec un total de 76<sup>26</sup> sur les 230 du premier tour des législatives, l'extrême gauche (LCR, Parti des travailleurs, autres « extrême gauche ») multiplie les recours à cette série lexicale. Certaines séquences (telles que *institutions antidémocratiques de la Cinquième République*, ou *reconquête de la démocratie*<sup>27</sup>) se retrouvent dans plusieurs professions de foi, se faisant l'écho d'un positionnement idéologique particulier. En effet, les usages des mots examinés ici semblent inséparables de l'ensemble de la rhétorique partisane. La radicalité des partis d'extrême gauche qui les utilisent transparait nettement lorsqu'ils parlent par exemple d'« établir la démocratie en adoptant des mesures d'urgence pour la satisfaction des besoins sociaux »<sup>28</sup>. Pour ces candidats, la démocratie, en tant que valeur, est un horizon à atteindre, à travers la refonte du système lui-même. Ce n'est donc pas tant le fonctionnement concret d'une démocratie qui est questionné, comme c'est le cas pour la plupart des autres partis, mais bien ses fondements mêmes. Le discours du Parti des travailleurs est cependant ambigu, dans la mesure où il évoque aussi le fait de « reconquérir » la démocratie, faisant passer celle-ci d'un espoir mobilisateur à atteindre à un dû à récupérer. Il semblerait, dans ce cas précis, que ce soit moins le système que ceux qui le dirigent qui soient attaqués.

24. P. f. de Bernard Fialaire (divers droite, premier tour des législatives, 9<sup>e</sup> circonscription).

25. P. f. de Patrick Louis (Mouvement pour la France – MPF –, premier tour des législatives, 3<sup>e</sup> circonscription).

26. Notons tout de même que les 14 professions de foi de la LCR sont identiques.

27. P. f. des candidats du PT au premier tour des législatives.

28. P. f. de cinq candidats du PT au premier tour des législatives.

Un autre contexte d'emploi du mot *démocratie* et de ses dérivés est particulièrement courant dans le discours des partis minoritaires<sup>29</sup>, où dominant l'extrême gauche et l'extrême droite : la remise en cause de la pratique démocratique, dans la perspective d'une réforme de la loi électorale. Ces partis revendiquent souvent une modification du mode de scrutin, exigeant que celui-ci devienne proportionnel, ce qui permettrait une représentation politique des petites formations. C'est le cas, notamment, d'une bonne partie des candidats d'extrême gauche, ainsi que du Front national qui fait apparaître dans l'un des dix points de son programme qu'il agira pour la défense de la démocratie en « instaurant le scrutin proportionnel pour toutes les élections »<sup>30</sup> – initiative à replacer dans le contexte du changement sensible ayant été décidé avant les législatives de 2002 : le score minimal pour se maintenir au second tour est passé de 12,5 % des votants à 12,5 % des inscrits<sup>31</sup>, afin de limiter les possibilités de triangulaires avec le Front national au second tour.

## **D'un tour de scrutin à l'autre**

D'un tour à l'autre et selon l'élection considérée, on constate une différence de constance dans l'emploi des mots de la famille de *démocratie*. En effet, on observe pour les cantonales, entre les deux tours, une évolution du profil des utilisateurs qu'on ne retrouve pas avec la même netteté lors des législatives.

### *Chacun son tour : une inversion du profil des utilisateurs de démocratie lors des élections cantonales*

Lors des élections cantonales, les utilisateurs de cette série lexicale changent d'un tour à l'autre : les trois quarts des candidats qui l'emploient lors du second tour ne l'employaient pas au premier. Dans l'intervalle, on constate deux évolutions liées : celle du profil des candidats qui recourent à ces mots et celle du sens qui leur est majoritairement donné.

Pour ce qui est de leur profil, il semble que les candidats situés plutôt en position d'outsiders, que ce soit en raison de leur statut de *challenger*, de leur moindre expérience politique, de leurs caractéristiques personnelles (genre, ethnicité) ou de leur succès électoral limité, mentionnent plus souvent *démocratie* et ses dérivés lors du premier tour. À l'inverse, les candidats installés, établis, c'est-à-dire les sortants, ceux qui appartiennent à l'ancienne

29. Nous entendons par là les partis présentant des chances d'éligibilité moindres que les partis de gouvernement.

30. Verso de la profession de foi des candidats du FN aux législatives, commun à tous.

31. Selon l'article L162 du Code électoral : « Nul ne peut être candidat au deuxième tour s'il ne s'est présenté au premier tour et s'il n'a obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits. »

majorité, aux grands partis, et ceux qui sont effectivement élus, sont plus nombreux à employer ces expressions lors du second tour. Mais il est possible d'aller plus loin. La différence de profil observée entre les deux tours des élections cantonales peut être mise en relation avec deux types de recours différents au vocabulaire en question.

Sur les 35 occurrences relevées pour le premier tour, environ la moitié concernent la mise en œuvre de la démocratie. Certains emplois constatent un fonctionnement pervers et dénoncent notamment un accès « discriminatoire »<sup>32</sup> au système démocratique. D'autres insistent sur la nécessité de « l'alternance »<sup>33</sup>, d'un « équilibre politique »<sup>34</sup> ou d'une « juste représentation des courants politiques [et des] populations urbaines »<sup>35</sup>. Une dizaine d'occurrences enfin proposent un modèle alternatif de « démocratie participative », visant à « créer les conditions d'une véritable co-élaboration des décisions »<sup>36</sup> et impliquant « tous les citoyens »<sup>37</sup>. On observe donc que près de la moitié des occurrences au premier tour invitent à une meilleure représentation de la diversité, de la pluralité partisane comme citoyenne.

En revanche, au second tour, *démocratie* et ses dérivés semblent majoritairement investis d'un sens différent. Ils sont le plus souvent en rapport avec l'élection, soit que le locuteur se félicite de la forte participation au premier tour, « gage de revitalisation de la démocratie »<sup>38</sup>, soit qu'il appelle à la mobilisation électorale : « J'attends de vous un sursaut démocratique. »<sup>39</sup> Notons que plusieurs des candidats saluant une participation électorale importante au premier tour en profitent pour signaler qu'ils sont arrivés en tête et se prévalent ainsi de la légitimité démocratique, sans doute afin de rassembler par-delà leur camp politique<sup>40</sup>. L'autre type d'emploi le plus fréquent lors du second tour des élections cantonales vise à lutter contre le Front national. Dans cette optique, on appelle à un rassemblement de tous les démocrates<sup>41</sup>. Plus généralement, il apparaît donc que les trois quarts des candidats au second tour utilisent cette famille de mots pour appeler à un mouvement général, le plus unitaire et mobilisateur possible.

À l'issue de ces observations, on constate finalement une « réversibilité » du vocabulaire de la démocratie, utilisé à des fins opposées selon le tour de

32. P. f. de Morad Aggoun (divers gauche, premier tour des cantonales, canton de Vaulx-en-Velin).

33. P. f. de Sylvie Mure (PS, premier tour des cantonales, canton de Lamure-sur-Azergues).

34. P. f. de Raphaël Eurlly (Union pour la majorité présidentielle – UMP –, premier tour des cantonales, canton de Lyon 14).

35. P. f. de Morad Aggoun (voir note 32).

36. P. f. de Katherine Legay (PCF, premier tour des cantonales, canton de Lyon 5).

37. P. f. de Michel Joblot (divers gauche, second tour des cantonales, canton de Lyon 5).

38. P. f. de Martiel Passi (PCF, second tour des cantonales, canton de Givors).

39. P. f. de Georges Fenech (UMP, premier tour des cantonales, canton de Givors).

40. P. f. de Dominique Bolliet (PS, second tour des cantonales, canton de Lyon 3) et p. f. de Raphaël Eurlly (UMP, second tour des cantonales, canton de Lyon 14).

41. Voir *supra*.

scrutin et le profil des candidats. Ceux qui emploient *démocratie* et ses dérivés au premier tour sont principalement des outsiders qui plaident en faveur de la représentation de la diversité. À l'inverse, la grande majorité des candidats employant les mêmes expressions au second tour sont des insiders, bien établis dans le système politique, qui cherchent à rassembler, à susciter la plus large mobilisation possible.

Mais la forte opposition observée entre les deux tours des élections cantonales ne se retrouve pas lors des législatives.

### *Élections législatives : la constance des utilisateurs du mot démocratie*

Lors des élections législatives, on observe plutôt une forte constance : d'un tour à l'autre, les utilisateurs du mot *démocratie* et de ses dérivés restent globalement les mêmes. Tous ceux qui les utilisaient au premier tour le font également au second. Une seule candidate, socialiste, se met à parler de démocratie uniquement au second tour. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'elle se trouve alors en lice face à un candidat du Front national, dans le cadre d'une triangulaire.

Lors du second tour des législatives, on remarque d'autre part que la volonté de rassemblement est moins manifeste et moins univoque que lors des cantonales. En témoignent plusieurs occurrences relevées au second tour, proches de celle-ci : « Un clan ne peut pas à lui seul confisquer tout le pouvoir dans une démocratie. J'en appelle solennellement à toutes celles et tous ceux qui jugent que, si tout le pouvoir était confié aux mêmes, notre démocratie serait en péril. »<sup>42</sup> On voit bien ici que le candidat souhaite certes un large rassemblement... mais dans le but de permettre la pluralité de la représentation. Invitation à l'union et expression de la pluralité ne s'opposent plus mais se conjuguent dans la référence à la démocratie. Ces deux sens potentiels, pouvant apparaître, au premier abord, comme contradictoires, sont ici activés simultanément. Cet usage double est plus particulièrement le fait de candidats de gauche, soucieux de rétablir l'équilibre suite à la défaite de leur camp lors de la présidentielle. Les candidats jouent donc sur la polysémie du vocabulaire que nous examinons pour appeler dans le même temps à la pluralité et au rassemblement, ici au rassemblement d'un camp, contre son adversaire politique dominant.

42. P. f. de Gabriel Montcharmont (PS, second tour des législatives, 11<sup>e</sup> circonscription).

Au terme de cette étude, on prend la mesure de l'élasticité de *démocratie* et de sa famille dérivationnelle. Ce sont des mots susceptibles d'être mobilisés avec des significations et à des fins divergentes, parfois même contradictoires : la démocratie est utilisée à la fois contre et par l'extrême droite, au niveau local, hexagonal et européen, pour appeler à l'union ou à l'expression de la diversité... La ductilité du terme apparaît clairement dans les professions de foi électorales.

Si, comme nous le présentions en introduction, la lutte contre l'extrême droite est l'un des ressorts de l'utilisation de ces lexies, nous avons pu constater que ce facteur était loin d'être le seul. Le contexte électoral mais aussi le niveau territorial du scrutin conditionnent le sens et la fréquence du recours à cette série de mots. La couleur politique et l'appartenance partisane s'avèrent fortement corrélées à leur emploi : la gauche se revendique davantage de la démocratie, l'extrême gauche et l'extrême droite oscillent entre la remise en cause du système et la lutte pour une réforme du mode de scrutin. D'un tour à l'autre, d'autres éléments du profil des candidats entrent en jeu : alors qu'au premier tour des cantonales, les outsiders utilisent la démocratie pour faire référence à la pluralité, au second tour, les candidats établis se l'approprient plutôt pour appeler à l'union, en oubliant les divergences. Pour les législatives, appel au rassemblement et à la pluralité sont cette fois-ci simultanés lors du second tour.

Si on a pu constater que des candidats divers en venaient à utiliser le mot *démocratie*, l'important est aussi de noter qu'aucun des candidats ne s'affiche contre la valeur qu'il exprime. Les antidémocrates, ce sont toujours les autres. Mais si tous les candidats sont favorables à la démocratie, tous ne pensent pas à la même. La polysémie du vocable peut dérouter. Mais c'est aussi ce qui en fait le poids. Les candidats n'ont-ils pas tout intérêt à parler de démocratie plutôt que de dévoiler précisément leur pensée, sans cette couverture ?

## Références

- BACOT Paul, 1996, « Des mots pour dire la politisation. *État, Nation, Patrie, Pays, Peuple* dans des corpus politiques français contemporains », S. Rémi-Giraud et P. Rétat éd., *Les mots de la nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 41-64.
- BRAUD Philippe, 1997, *Science politique, 1. La démocratie*, Paris, Le Seuil (Points).
- BURDEAU Georges, 1996, « Démocratie », *Encyclopædia Universalis*, vol. 7, p. 151-156.
- CAYROL Roland, 1997, *Médias et démocratie. La dérive*, Paris, Presses de la Fondation nationale de Sciences Po.
- D'ALMEIDA Fabrice, 1999, « Socialisme et démocratie. Sur l'allergie française à la social-démocratie », *Mots. Les langages du politique*, n° 59, juin, M.-A. Paveau et G. Périès éd., p. 9-25.

DÉLOYE Yves, 1999, « Se présenter pour représenter. Enquête sur les professions de foi électorales de 1848 », M. Offerlé éd., *La profession politique, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin.

GAXIE Daniel, 2000 [3<sup>e</sup> éd.], *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien (Clefs).

LÉVÊQUE Sandrine, 2005, « La féminité “dépassée” ? Usages et non-usages du genre dans les professions de foi des candidat(e)s parisien(ne)s aux élections législatives de 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 3, juin, p. 501-520.

MUXEL Anne, 2002, « La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5-6, octobre-décembre, p. 521-544.

PROST Antoine, 1974, *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, Presses universitaires de France.

## Annexe

### Nombre d'occurrences du terme démocratie et de ses dérivés selon le bord politique

	Extrême gauche		Gauche		Droite		Extrême droite		Non situés		Total		Total selon le mot employé
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>											
<b>Tours</b>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>											
démocrate(s)*	-	-	3	3	-	-	-	-	1	-	4	3	7
démocrate(s)**	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	12	-	12
démocratie(s)	64	-	46	12	4	1	14	2	18	-	146	15	161
démocratique(s)	1	-	36	3	6	-	-	-	11	-	54	3	57
démocratisation	2	-	1	1	-	-	-	-	-	-	3	1	4
antidémocratique(s)	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	9
démocratiser	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
<b>Total par tour</b>	76	-	88	19	10	1	14	2	42	-	230	22	252
<b>Total selon le bord politique</b>	76		107		11		16		42		252		

\* substantif

\*\* adjectif

### Élections législatives 2002

	Extrême gauche		Gauche		Droite		Extrême droite		Non situés		Total		Total selon le mot employé
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>											
<b>Tours</b>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>											
démocrate(s)*	-	-	1	2	-	-	-	-	-	-	1	2	3
démocratie(s)	4	-	14	5	-	2	-	-	1	-	19	7	26
démocratique(s)	-	-	10	2	1	1	-	-	2	-	13	3	16
démocratisation	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
<b>Total par tour</b>	6	-	25	9	1	3	-	-	3	-	35	12	47
<b>Total selon le bord politique</b>	6		34		4		-		3		47		

\* substantif

### Élections cantonales 2004